

le tableau généalogique la fait commencer, peut-être avant 1492, date du départ des Callières qui demeureraient à Rivières, en Angoumois, pour aller en Saintonge, mais, faute de documents, je ne puis que faire des suppositions. D'autre part, il y a dans la Manche, dans l'arrondissement de Coutances, à dix ou douze lieues de Torigni-sur-Vire, une commune appelée Le Plessis, et quand on voit, sur le tableau du docteur Vijen, les trois Callières qui ont figuré en Normandie, inscrits dans une branche de la famille dite *branche du Plessis et de Torigny*, et qu'on rapproche ces deux noms, Le Plessis, localité normande, Torigny, lieu de naissance (?) de François de Callières, et peut-être de son père Jacques, on comprend que quelques personnes aient pensé qu'il y avait une branche des Callières établie en Normandie depuis un temps plus ou moins long, peut-être une autre famille, portant le même nom de terre, ce qui n'aurait pas été impossible, les mêmes noms de lieux se retrouvant souvent sur des points différents de la France, quelquefois très éloignés les uns des autres ; mais, comme le chef de la branche du Plessis, sur le tableau du docteur Vijen, Jehan de Callières, porte le titre de Seigneur du *Plessis-en-Bords*, il est présumable, pour ne pas dire évident, que c'est à *Bords* (Charente-Inférieure), ou à une des communes de *Bors* (canton de Baignes et canton de Montmoreau, arrondissement de Barbezieux, Charente), que ce titre se rapporte ; d'ailleurs, ainsi qu'il a été dit précédemment, l'absence du nom de Callières dans les Nobiliaires de Normandie s'oppose, de la manière la plus formelle, à ce qu'on regarde cette province comme le berceau d'une famille de ce nom.